

Juin 2015

Imagine  Canada

**Portrait du secteur économique formé
par les organismes de bienfaisance du Canada**
Document de discussion

BRIAN EMMETT ET GEOFFREY EMMETT



Portrait du secteur économique formé par les organismes de bienfaisance du Canada : document de discussion

Brian Emmett et Geoffrey Emmett

Publié par

Imagine Canada

65, avenue St Clair Est, bureau 700

Toronto (Ontario) M4T 2Y3

Tél. : 416 597 2293 | **Télec. :** 416 597 2294

©2015 Imagine Canada

Révision : Marnie Grona, David Lasby, Cornelia Schrecker

Conception et production : Shanti Hadioetomo

Traduction : Cornelia Schrecker

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, par des organismes caritatifs et des organismes sans but lucratif, à des fins non commerciales, sous réserve qu'Imagine Canada soit cité en tant qu'éditeur original, y compris l'année de publication, le titre de la publication et la source (lien menant vers la publication ou le site Web). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication sans l'autorisation écrite préalable d'Imagine Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
1. Introduction	6
2. Le rôle et l'étendue du secteur de la bienfaisance dans l'économie canadienne	9
2.1. Contribution croissante du secteur de la bienfaisance au PIB et à l'emploi	9
2.2. Parallèles entre le secteur de la bienfaisance et le secteur des services	11
2.3. Parallèles entre le secteur de la bienfaisance et le secteur des petites entreprises	13
2.4. Productivité et innovation dans le secteur de la bienfaisance	16
2.5. Le secteur de la bienfaisance comme milieu de travail	18
3. Revenus des organismes de bienfaisance	22
3.1. Sources de financement de l'ensemble du secteur de la bienfaisance et du secteur de base	22
3.2. Dons	25
3.3. Financement public	27
3.4. Frais d'adhésion et vente de biens et de services	30
4. Répercussions politiques	32
Les auteurs	34

RÉSUMÉ

1. Le secteur de la bienfaisance a connu une expansion marquée au cours des deux dernières décennies et constitue aujourd'hui un secteur économique important au Canada regroupant de nombreux emplois et contribuant de façon significative à la croissance économique du pays.
2. Cette croissance n'est pas due à l'offre, c'est-à-dire une augmentation du nombre d'organismes de bienfaisance, mais à la demande. Le vieillissement et le caractère de plus en plus diversifié de notre population, accompagnés de l'enrichissement de notre économie, font augmenter la demande pour les services offerts par les organismes de bienfaisance. On n'a qu'à penser aux domaines des soins de santé et des services sociaux, des loisirs et de la culture. L'expansion du secteur de la bienfaisance est le résultat d'une augmentation de la demande et de la valeur qu'il produit.
3. L'expansion rapide du secteur est un phénomène observé dans la majorité des économies industrielles avancées. Il fait désormais partie intégrante de l'économie mondiale des services et du savoir.
4. L'expansion parallèle du secteur de la bienfaisance au Canada et dans d'autres économies industrielles avancées offre au Canada des possibilités importantes et grandissantes pour établir des liens avec des économies en croissance partout au monde.
5. À plusieurs égards, le secteur de la bienfaisance ressemble à celui des petites entreprises, entre autres en ce qui concerne les contributions à l'emploi et à la croissance économique. Les deux secteurs éprouvent également des difficultés simi-

lares, p. ex. sur le plan du financement, de l'investissement dans l'innovation et de l'augmentation de la productivité.

6. Le secteur crée de bons emplois qui demandent des compétences et un niveau d'étude supérieur à la moyenne de la main-d'œuvre canadienne. Les employés du secteur se disent généralement très satisfaits de leur travail. Le secteur offre une belle porte d'entrée sur le marché du travail pour les diplômés et les nouveaux Canadiens.
7. Les revenus provenant de programmes d'adhésion et de la vente de services par les membres du secteur, le financement public et les dons de particuliers ont financé l'expansion rapide du secteur et la création d'emplois qui en a découlé.
8. Les dons des particuliers sont à la baisse et les contributions gouvernementales diminuent en raison de pressions budgétaires.
9. Les organismes de bienfaisance canadiens sont arrivés à la croisée des chemins en ce qui concerne leur financement. Alors que leurs sources de revenus traditionnelles diminuent, ils souhaitent explorer de nouvelles avenues entrepreneuriales pour financer leurs activités caritatives, que ce soit dans des domaines directement liés à leur mission caritative ou d'autres.

1

INTRODUCTION

Les organismes de bienfaisance se distinguent nettement d'autres acteurs économiques :

Le secteur de la bienfaisance ne sera jamais comme les autres secteurs économiques. En fait, en raison de son rôle particulier, nous ne souhaitons pas qu'il le soit. Les gens qui y travaillent le font par passion et parce qu'ils poursuivent une mission. Rares sont ceux qui y cherchent à maximiser des profits, à faire monter la valeur d'une action ou à gagner le plus d'argent possible.¹ [traduction]

¹ *How do we Drive Productivity and Innovation in the Charity Sector*, Dan Corry, conférence organisée par la Royal Society for the encouragement of the Arts, Manufactures and Commerce, 8 mai 2014.

Cependant, à des fins d'analyse économique, il s'avère avantageux de dresser des parallèles entre les organismes de bienfaisance et les entreprises. Chaque organisme de bienfaisance utilise des intrants, soit des ressources humaines (bénévoles et employés rémunérés), financières, matérielles et énergétiques, pour produire des résultats en vue d'atteindre ses objectifs. Ses activités sont financées par différentes sources, dont des frais d'adhésion, des subventions et contributions gouvernementales et des dons versés par des entreprises et des individus. L'ensemble du secteur est composé de nombreux organismes, généralement de petite taille, qui offrent des services très importants, p. ex. pour réduire la pauvreté ou dans les domaines culturels et récréatifs, mais que l'on peine souvent à mesurer.

Créer le parallèle entre le secteur de la bienfaisance et le secteur privé est très utile, mais l'exercice n'est pas exhaustif, car, aux yeux des économistes, les organismes de bienfaisance représentent un problème très particulier. Leur travail est guidé par une mission, effectué en grande ou en moindre partie par

des bénévoles dévoués et, par définition, ne sert guère à engendrer des profits. En l'absence de profits et de valeur boursière (moyen efficace du marché pour comparer des pommes avec des oranges), les économistes éprouvent de la difficulté à mesurer le rendement d'un organisme de bienfaisance et de le comparer avec celui d'autres organismes. Idem pour la comparaison du rendement du secteur dans son ensemble avec celui d'autres activités économiques importantes. De plus, les services offerts par les organismes de bienfaisance se mesurent difficilement en valeur financière. Ainsi, la réduction de la pauvreté, l'amélioration des compétences en littératie, la diminution du taux de récidivisme, l'offre d'activités artistiques, culturelles et récréatives et une panoplie d'autres services relèvent d'une importance considérable, mais souvent, il s'avère impossible de les capter en termes concrets. C'est ce qui rend les résultats des organismes de bienfaisance difficiles à mesurer et à comparer avec d'autres activités du marché, p. ex. une coupe de cheveux ou la production d'une voiture. Il est également difficile d'utiliser des indicateurs de rendement économique, comme la productivité ou l'innovation.²

² Plusieurs de ces éléments s'appliquent également au secteur gouvernemental qui représente les mêmes défis pour les économistes que le secteur de la bienfaisance.

Malgré ces difficultés, la taille et l'importance du secteur de la bienfaisance au Canada sont telles qu'il est impossible de l'étudier sous un angle différent de celui des autres acteurs économiques. En fait, le secteur lui-même cherche à adopter un langage à saveur économique et à réclamer une reconnaissance appropriée de son rôle dans la création d'emplois, l'innovation et la croissance dans l'économie canadienne d'aujourd'hui.³ En choisissant une approche économique, on se retrouve face à une multitude de questions factuelles et analytiques : comment le secteur est-il structuré? Repose-t-il davantage sur des ressources humaines ou financières? Contribue-t-il à la création de (bons) emplois et à la croissance? Comment s'intègre-t-il dans l'évolution générale de l'économie mondiale du savoir? D'où proviennent ses revenus et qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir du secteur?

³ La nomination d'un économiste en chef par Imagine Canada en est un bon exemple.

Le présent document a pour objectif de dresser un portrait économique équilibré du secteur de la bienfaisance canadien. Pour ce faire, une approche largement utilisée dans le domaine économique a été choisie. Il vise à offrir un aperçu général du secteur économique formé par les organismes de bienfaisance à l'aide de données et d'analyses existantes.

La deuxième partie de ce document est consacrée à la structure du secteur, notamment :

- le rôle et l'étendue du secteur de la bienfaisance dans l'économie du pays, comparé à d'autres activités économiques;
- le secteur de la bienfaisance comparé au secteur des services;
- le secteur de la bienfaisance comparé au secteur des petites entreprises;
- le secteur de la bienfaisance comme source d'innovation et de croissance de la productivité dans l'économie;
- le secteur de la bienfaisance comme employeur de personnel rémunéré et de bénévoles.

La troisième partie enchaîne avec un examen des sources de revenus et de la pérennité financière du secteur. La quatrième et dernière section met un terme à l'analyse en abordant, de manière générale et préliminaire, certaines conséquences en matière politique. D'autres documents de discussion jetteront un regard sur deux domaines en particulier, soit l'évolution future de l'environnement politique des organismes de bienfaisance et l'intérêt grandissant pour les investissements à impact social.

2

LE RÔLE ET L'ÉTENDUE DU SECTEUR DE LA BIENFAISANCE DANS L'ÉCONOMIE CANADIENNE

2.1 Contribution croissante du secteur de la bienfaisance au PIB et à l'emploi

Les dernières décennies ont vu une augmentation rapide du nombre d'activités bénévoles organisées dans les économies développées autant que dans les économies en voie de développement. Cette expansion du secteur explique la place de plus en plus importante qu'il occupe dans les chiffres d'emploi et de revenus au Canada et ailleurs au monde.⁴ C'est cette croissance qui a capté l'attention des économistes et décideurs politiques curieux de comprendre le rôle du secteur dans le contexte économique et social.

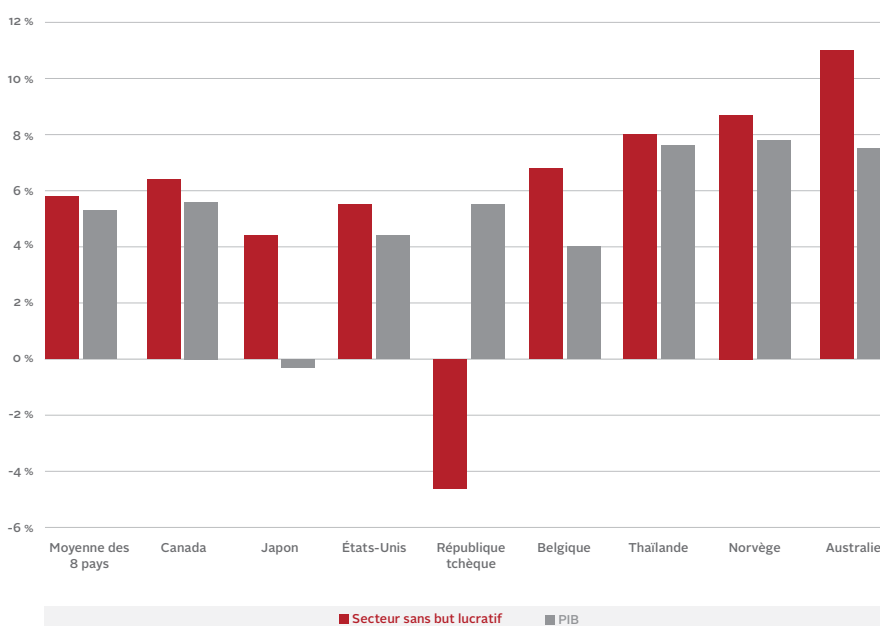
⁴ *The Rise of the Nonprofit sector*, Lester Salamon, dans : *Foreign Affairs*, juillet 1994.

Une étude menée par des chercheurs de l'Université Johns Hopkins fait état de l'expansion mondiale du secteur. Dans chacune des huit économies à l'étude, sa croissance dépasse celle du produit intérieur brut (PIB), à l'exception de l'économie tchèque. Au Canada, le secteur sans but lucratif croît à un rythme annuel de 6,4 % comparativement à 5,6 % pour le PIB.

FIGURE 1

Croissance annuelle moyenne, secteur sans but lucratif vs PIB agrégé

Source
State of Global Civil Society and Volunteering, Johns Hopkins University, 2013



Aujourd'hui, le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif est un acteur important dans de nombreux pays. Ses contributions à l'emploi et aux revenus dépassent celles d'autres secteurs que l'on croit généralement être le moteur de l'activité économique et de l'emploi. En 2003, un peu plus de deux millions de personnes étaient employées dans le secteur, dont environ 1,3 million dans le secteur de la bienfaisance⁵ de base⁶. Ces chiffres représentent respectivement environ 13 % et 8,5 % de l'ensemble de la main d'œuvre au Canada.

⁵ Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif : 2003, Statistique Canada.

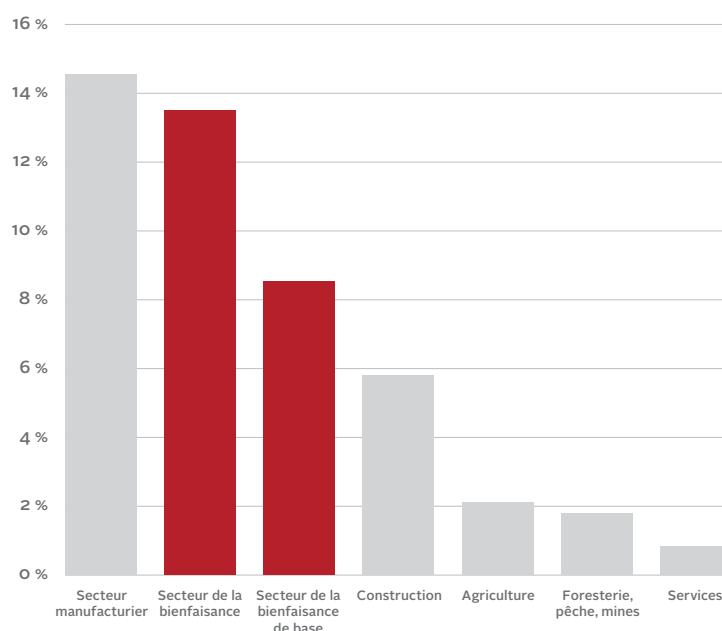
⁶ Dans le présent document, au besoin, une distinction est faite entre le secteur de la bienfaisance de base et l'ensemble du secteur de la bienfaisance. Contrairement au secteur de base, l'ensemble du secteur comprend les universités et les hôpitaux. Dans la presse et la littérature savante, cette dernière définition est généralement retenue.

FIGURE 2

Parts de l'emploi imputables aux différents secteurs

Source

Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif : 2003, Statistique Canada; Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0008



L'ensemble du secteur de la bienfaisance a contribué pour 8,1 % du PIB en 2008, tandis que les organismes du secteur de base y ont contribué pour 3,3 % la même année.⁷ Lorsque l'on compare ces chiffres à ceux d'autres secteurs économiques, on constate que le secteur de la bienfaisance emploie presque autant de personnes que le secteur manufacturier du pays et plus de personnes que les secteurs de la construction, de l'agriculture, de la foresterie ou des services publics.

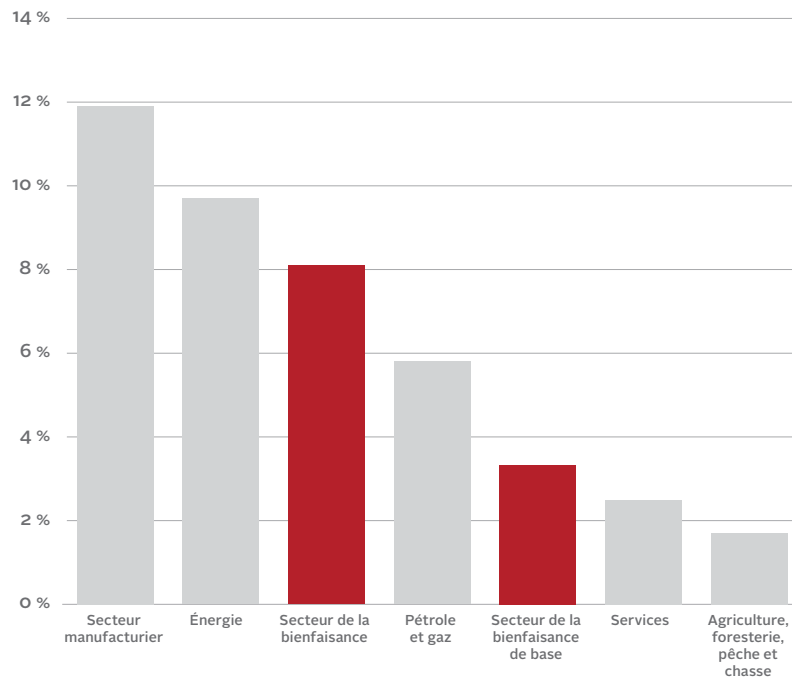
⁷ Statistique Canada, CANSIM, tableaux 388-0002 et 380-0064.

FIGURE 3

Contributions des différents secteurs au PIB (y compris contributions volontaires), 2008

Source

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, Statistique Canada, 2008; Statistique Canada, CANSIM, tableau 379-0031; *State of Global Civil Society and Volunteering*, Johns Hopkins University, 2013



2.2 Parallèles entre le secteur de la bienfaisance et le secteur des services

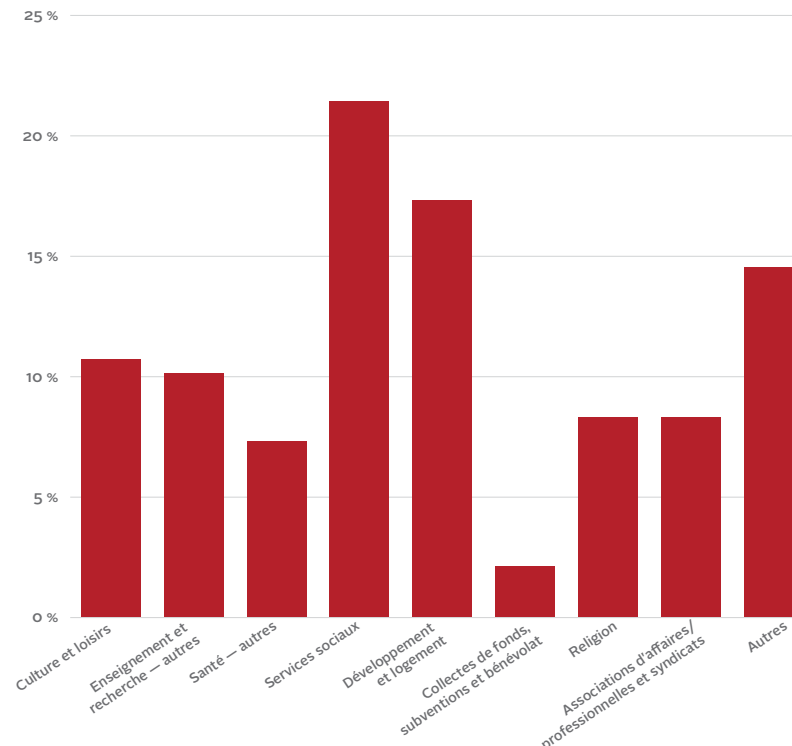
Bien que les organismes de bienfaisance soient actifs dans bon nombre de domaines, dont certains comportent la production de biens, le secteur de la bienfaisance fait partie, avant tout, de l'industrie des services.⁸

FIGURE 4

Contributions du secteur de base au PIB selon domaines de service, 2008

Source

Statistique Canada, CANSIM, tableau 388-0002



⁸ De façon générale, le secteur des services comprend les industries qui ne produisent pas de biens matériels : le transport et l'entreposage; les communications; la vente en gros et la vente au détail; la finance, les assurances et l'immobilier; les services offerts à la collectivité, aux entreprises et aux individus. *Lagging Productivity Growth in the Service Sector: Mismeasurement, Mismanagement or Misinformation?*, Dinah Maclean, division de recherche de la Banque du Canada.

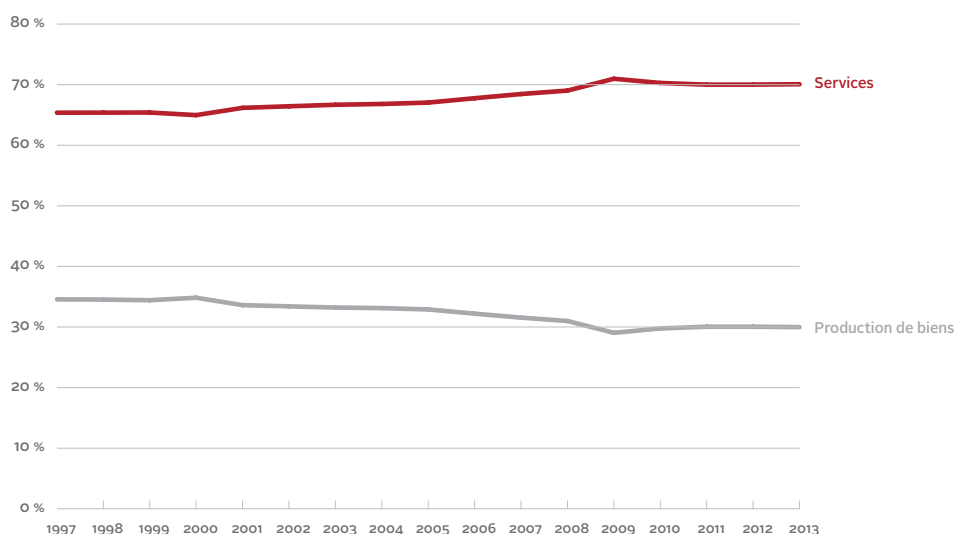
L'industrie des services enregistre la croissance la plus rapide parmi les secteurs qui composent les économies industrielles avancées. L'expansion du secteur de la bienfaisance est représentative de l'expansion générale du secteur tertiaire. Ainsi, au Canada, la part de l'industrie produisant des biens dans l'économie est passée de 35 % en 1997 à 30 % en 2013. Cette diminution représente la continuité d'une tendance vers une économie axée sur les services, observée depuis le tournant des années 1960.

FIGURE 5

Contributions du
secteur des services
et du secteur des biens
au PIB, 1997–2013

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableau
379-0030



Selon les données sur l'emploi publiées par Statistiques Canada, environ 78 % des Canadiens sur le marché du travail sont actuellement à l'emploi dans le secteur des services (et environ 10 % d'entre eux, dans le secteur de la bienfaisance). Parce que la plupart des organismes de bienfaisance concentrent leurs efforts dans la prestation de services, ils requièrent beaucoup de main-d'œuvre.⁹

De plus, ces services sont souvent personnalisés et spécialisés. En moyen, dans l'industrie des services, environ un tiers des dépenses de fonctionnement sont consacrés aux salaires. Cette proportion est encore

⁹ Généralement, on mesure le taux d'intensité de la main d'œuvre proportionnellement au capital requis pour la production de biens ou de services. Plus la proportion du coût de la main-d'œuvre est élevée, plus l'activité est exigeante en matière de main-d'œuvre. <http://www.investopedia.com/terms/l/laborintensive.asp>.

plus importante dans les domaines qui demandent une main-d'œuvre hautement qualifiée : 54 % dans le secteur de la comptabilité et de la tenue de livre et 47 % dans le domaine des services d'ingénierie.¹⁰ [traduction]

¹⁰ Annuaire du Canada 2006, Statistique Canada, http://www41.statcan.gc.ca/2006/0163/ceb0163_000-fra.htm. Cette explication met en contexte le budget que les organismes de bienfaisance, comptant sur une main-d'œuvre hautement qualifiée, allouent aux salaires.

L'industrie des services tendent également à employer davantage de femmes que d'hommes. Ainsi, en 2014, les femmes y représentaient 55 % des employés. Les domaines des soins de santé et de l'aide sociale se démarquent particulièrement avec 1,8 million de femmes qui occupent 82 % des postes.¹¹

¹¹ Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0008.

La grande demande en main-d'œuvre a donné lieu à des inquiétudes quant à la productivité, à la croissance et à l'expansion de l'industrie du savoir, dont il sera question dans les prochains chapitres.

2.3 Parallèles entre le secteur de la bienfaisance et le secteur des petites entreprises

Malgré certains aspects qui leur sont propres, les organismes de bienfaisance présentent plusieurs caractéristiques connues des petites entreprises. Ainsi, les deux secteurs sont composés d'un grand nombre de petites unités. Selon des données tirées de l'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* pour l'année 2003¹², le Canada comptait alors 161 227 orga-

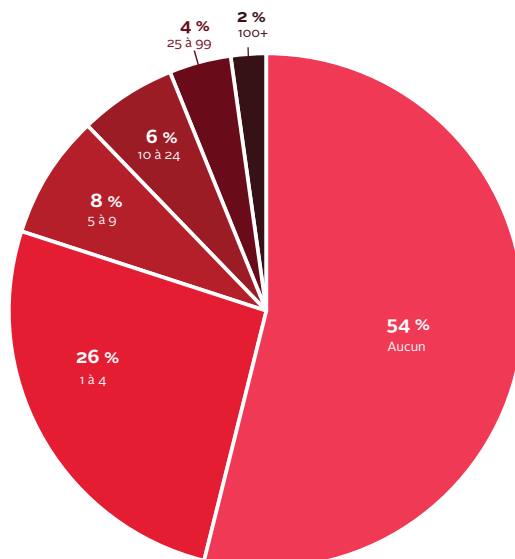
¹² *Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif : 2003*, Statistique Canada.

FIGURE 6

Organismes de bienfaisance selon le nombre d'employés, 2003

Source

Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif : 2003, Statistique Canada



nismes de bienfaisance et sans but lucratif. La majorité d'entre eux (54 %) n'avait aucun employé rémunéré, et seulement 2 % d'entre eux en comptaient 100 ou plus.

Le portrait du secteur des petites entreprises est très similaire en ce qu'il consiste également d'un grand nombre de petites compagnies¹³, dont la très grande majorité (98 %) emploie moins de 100 personnes rémunérées. Moins de 2 % d'entre elles comptent 100 employés ou plus.

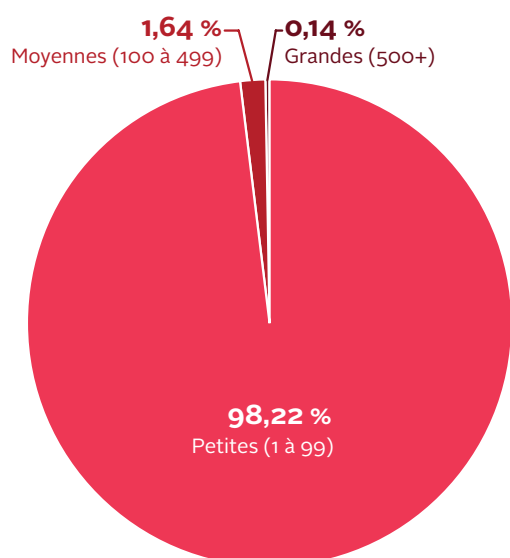
¹³ Principales statistiques relatives aux petites entreprises, Industrie Canada, août 2013, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/02804.html>.

FIGURE 7

Entreprises au Canada selon leur taille, 2012

Source

Principales statistiques relatives aux petites entreprises, Industrie Canada



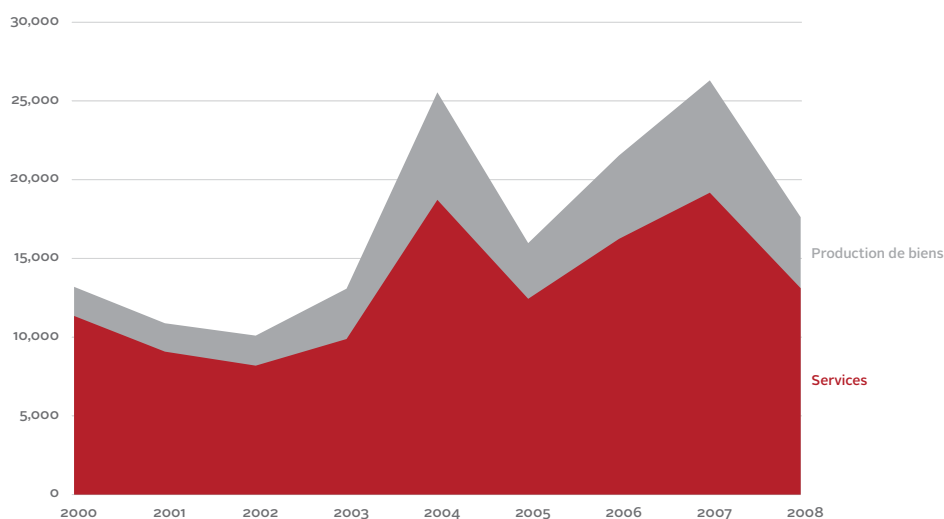
Les risques liés au succès et à la continuité font la marque des deux secteurs. Tandis que les barrières à l'entrée y sont relativement faibles, celles qui barrent le chemin du succès sont

FIGURE 8

Nouvelles entreprises (net), 2000–2008

Source

Dynamiques des entreprises : l'entrée et la sortie d'entreprises, 2000 à 2008, Statistique Canada



relativement importantes. C'est pourquoi le taux de roulement atteint des niveaux importants dans les deux secteurs, propulsé par d'autres facteurs tels la faillite, la maladie, le départ à la retraite ou la réalisation d'une mission.

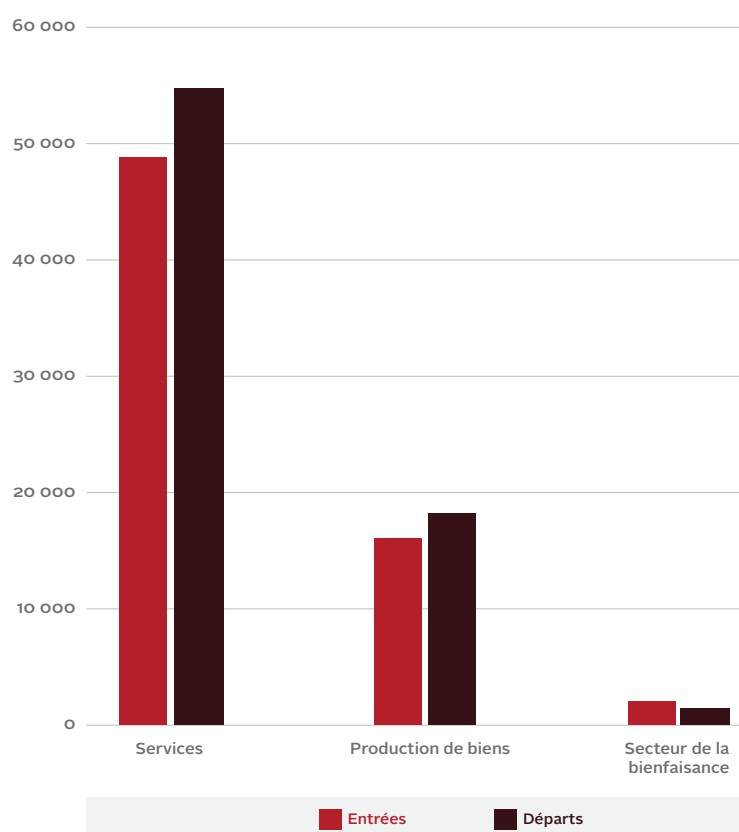
Du côté des petites entreprises, l'industrie des services a crû plus rapidement que l'industrie des biens. De plus, certaines années, les petites entreprises enregistrent un nombre anormalement élevé de départs naturels, par exemple pendant la récession de 2009.

FIGURE 9

Entrées et départs
d'entreprises, 2009

Source

Statistique Canada,
*Base de données
des indicateurs de
l'entrepreneuriat*



Comme dans le cas des petites entreprises, le secteur des organismes de bienfaisance connaît peu de barrières d'entrée, mais est confronté à d'importantes barrières au succès. Il en résulte une croissance annuelle nette du nombre d'organismes de bienfaisance au Canada. Ainsi, en 2009, l'Agence du revenu du Canada a enregistré environ 2 100 nouveaux organismes¹⁴, tandis qu'environ 1 500 organismes ont vu leur statut d'or-

¹⁴ Bulletin pour les organismes de bienfaisance enregistrés, n° 31, Agence du revenu du Canada, <http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/charitiesnews-31/charitiesnews31-f.html>.

ganismes de bienfaisance révoqué. Au cours des dix dernières années, le nombre d'organismes de bienfaisance a crû d'environ 360 par année, ce qui a contribué à l'expansion assez rapide du secteur au Canada.

Cette évolution, qui voit d'anciens organismes disparaître et d'autres, nouvellement créés, prendre leur place, fait partie intégrante de la dynamique économique et, sous plusieurs aspects, est même souhaitable. Elle est comparable, dans une certaine mesure, à ce que l'on peut observer chez les petites entreprises.

2.4 Productivité et innovation dans le secteur de la bienfaisance

La productivité n'est pas tout, mais à long terme, c'est ce qui compte. Au fil du temps, la capacité d'un pays d'augmenter sa qualité de vie dépend presque entièrement de sa capacité de faire augmenter les résultats atteints par ses travailleurs. [traduction]

— **Paul Krugman, *L'âge des rendements décroissants* (2000)**

La création d'emplois et la croissance économique demeurent les premiers objectifs des gouvernements, et « l'innovation demeure la manière la plus rapide pour stimuler la productivité et la croissance économique » [traduction].¹⁵ Il s'avère donc essentiel que les enjeux liés à la productivité attirent l'attention des acteurs dans le monde politique et de la recherche. En ce qui concerne le secteur de la bienfaisance, les questions liées à la productivité et à l'innovation sont souvent difficiles à répondre, compte tenu de la taille absolue et de la croissance rapide du secteur.

Avant tout, le secteur de la bienfaisance fait partie de l'industrie des services.

Au cours des trois dernières décennies, la croissance rapide du secteur des services de notre économie et

¹⁵ Recherche et développement industriels : perspectives, Statistique Canada, 2012, et calculs effectués par Industrie Canada.

l'intérêt grandissant pour ce secteur de la part des chercheurs et des décideurs ont contribué à créer et à répandre trois perceptions, soit (1) que le secteur des services est composé uniquement d'industries affichant de très faibles taux de croissance de la productivité, (2) que les industries de services exigent une main-d'œuvre importante et ont peu d'intensité capitaliste et (3) que le transfert de la création d'emploi vers le secteur des services a été une des causes principales du ralentissement de la croissance de la productivité au cours des 10 à 15 dernières années.¹⁶ [traduction]

¹⁶ *The service-producing sector: some common perceptions reviewed*, Ronald E. Kutscher et Jerome A. Mark, dans : *Monthly Labor Review*, avril 1983.

Trouver du financement pour innover est un défi de taille. Le secteur des petites entreprises et le secteur des organismes de bienfaisance sont dominés par de petites unités, et la disponibilité de ressources à consacrer à la recherche et au développement (R et D) est intrinsèquement liée à la taille d'une organisation. Ainsi, les grandes sociétés représentent moins de 0,2 % des entreprises avec salariés, mais elles ont engagé plus de 50 % de toutes les dépenses en R et D en 2009 (figure 10). À l'inverse, les petites entreprises représentent 98 % de toutes les entreprises avec salariés, mais elles ne sont responsables que de 31 % des dépenses en R et D.¹⁷

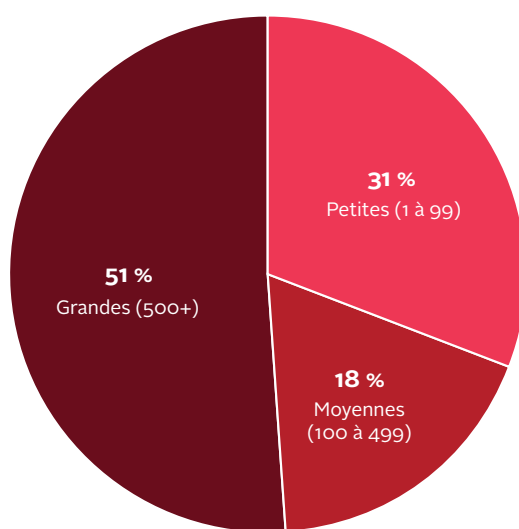
¹⁷ Ibid

FIGURE 10

Part des dépenses en R et D selon la taille des entreprises, 2009

Source

Recherche et développement industriels : intentions 2012, Statistique Canada et calculs effectués par Industrie Canada



Qui plus est, d'autres facteurs propres aux organismes de bienfaisance rendent l'innovation difficile.

La croissance économique repose sur des changements inhérents au marché et sur des possibilités qui, plus souvent que non, découlent de nouvelles technologies. Les organismes à vocation sociale prennent généralement plus de temps à s'adapter, puisque leurs revenus dépendent moins de la demande, des besoins et du rendement. Aussi considère-t-on habituellement que ce sont leurs bailleurs de fonds qui constituent leur marché plutôt que leur clientèle ou les causes pour lesquelles ils travaillent. Les modèles de financement sont construits de manière à éviter des risques plutôt qu'à essayer de nouvelles façons de faire qui pourrait rendre l'organisme plus efficient. De nouvelles idées naissent avec l'apparition de nouveaux organismes, mais ces derniers entrent dans un marché compétitif et se voient souvent incapables de démontrer de façon convaincante leur efficacité supérieure. Dans les organismes établis depuis longtemps, l'innovation technologique est fréquemment vue comme un problème plutôt qu'une source de créativité.¹⁸ [traduction].

¹⁸ On Not Letting a Crisis Go to Waste, Tim Brodhead, dans : The Philanthropist, vol. 23, n° 1, 2010.

Alors que les organismes de bienfaisance tentent de se tailler une place comme secteur économique et source d'emplois et de croissance qui mérite de recevoir l'encouragement et le soutien des gouvernements, les questions liées à l'innovation et à la productivité gagneront en importance.

2.5 Le secteur de la bienfaisance comme milieu de travail

À plusieurs égards, le secteur de la bienfaisance est considéré comme un milieu de travail positif, où des personnes motivées et bien éduquées, qui se donnent comme mission de faire une différence dans la vie des autres, trouvent des emplois gratifiants. Or, au-delà des aspects d'appartenance, d'autres

questions fondamentales et de nature pratique sur la désirabilité de travailler pour un organisme de bienfaisance se posent. Les salaires dans le secteur sont-ils comparables à ceux offerts par d'autres employeurs? L'expérience de travail dans le secteur de la bienfaisance permet-elle à l'employé d'améliorer ses compétences en demande sur le marché du travail et de présenter un curriculum vitae intéressant aux yeux des employeurs dans d'autres secteurs économiques? Le secteur dispose-t-il de l'expertise nécessaire en ressources humaines pour attirer et retenir la main-d'œuvre dont il a besoin?

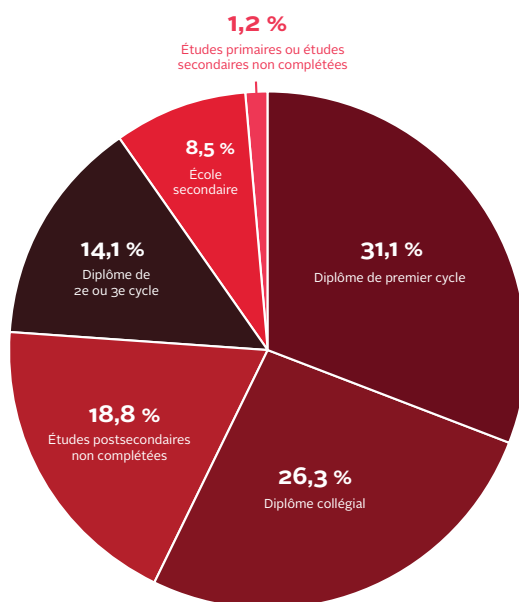
Les employés du secteur de la bienfaisance sont bien éduqués comparativement à l'ensemble de la main-d'œuvre. Plus de 90 % d'entre eux ont fait des études postsecondaires et 71 % détiennent un diplôme collégial ou un diplôme universitaire, tous cycles confondus.

FIGURE 11

Niveau d'instruction
des employés du secteur
sans but lucratif

Source

*Vers une stratégie de
la main-d'oeuvre pour
le secteur bénévole et
communautaire
au Canada, Conseil
RH pour le secteur
communautaire, 2009*



Bien que la main-d'œuvre du secteur de la bienfaisance soit bien éduquée et donc mobile, historiquement, les employés réguliers y gagnent des salaires inférieurs à la norme du marché. L'écart parfois énorme serait justifié par la satisfaction psychologique, les récompenses autres que pécuniaires, ainsi que la grande motivation et l'engagement affichés par bon nombre de personnes travaillant dans le secteur. Dans un récent sondage mené par le Conseil RH pour le secteur communautaire (Conseil RH), une proportion impressionnante de 96 % des répondants a indiqué être assez ou très engagée envers l'organisme qui l'emploie.¹⁹

¹⁹ *Vers une stratégie de la main-d'œuvre pour le secteur bénévole et communautaire*, Conseil RH pour le secteur communautaire, 2009.

Néanmoins, les organismes commencent à rencontrer des difficultés dans le recrutement et la rétention de personnel. Les causes nommées comprennent autant le manque de sécurité d'emploi en raison du financement de projet irrégulier et de court terme que les possibilités d'avancement limitées à l'intérieur des organismes, de longues heures de travail (souvent non rémunérées) et, parfois, de mauvaises pratiques en matière de ressources humaines. Les résultats de sondage parmi de jeunes employés et personnes à la recherche d'emploi laissent croire à certains changements sur le plan des attentes véhiculées par les employés. Ainsi, les nouveaux venus sur le marché du travail souhaitent vivre un meilleur équilibre entre le travail et leur vie privée, une perception aux antipodes avec la philosophie altruiste qui imprègne de nombreux organismes de bienfaisance. En réponse au sondage entrepris par le Conseil RH, presque la moitié des employeurs en phase de recrutement au cours de la dernière année ont qualifié le processus de « difficile » ou de « très difficile ».

La gestion des ressources humaines fait souvent l'objet de sous-financement dans le secteur des petites entreprises et dans le secteur de la bienfaisance.

Selon une recherche entreprise par la Framework Foundation, des 197 cours offerts par des établissements d'études postsecondaires sur la gestion dans le secteur bénévole, seulement 22 % (selon les descriptions de cours) abordent des questions liées à la gestion des ressources humaines comme le recrutement, la formation et la gestion du personnel et des bénévoles. En même temps, un tiers des cours traitent de collectes de fonds et de la gestion financière. La question du recrutement et de la formation d'une nouvelle génération de bénévoles par le secteur communautaire mérite qu'on y accorde davantage d'attention, car ces bénévoles ont des attentes différentes et élevées, mais ils ont aussi beaucoup à offrir.²⁰ [traduction]

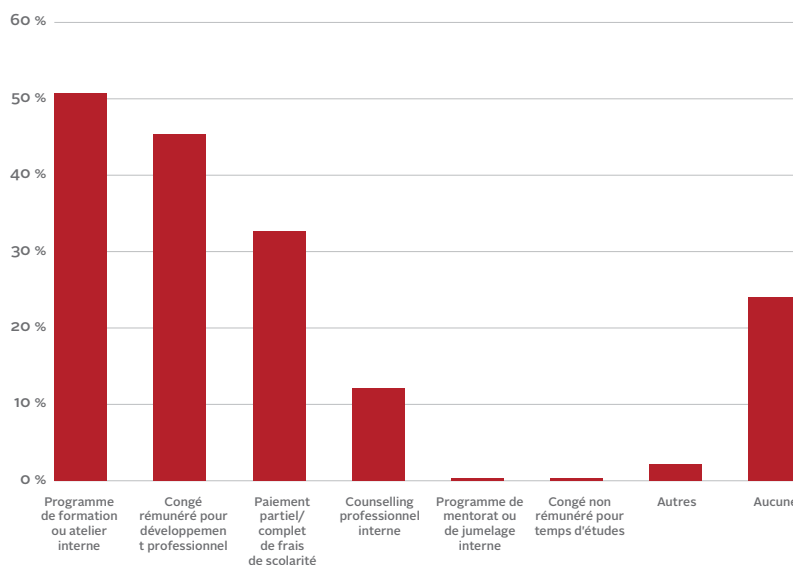
²⁰ Broadhead, op. cit.

FIGURE 12

Possibilités de développement professionnel pour les employés du secteur sans but lucratif

Source

Vers une stratégie de la main-d'oeuvre pour le secteur bénévole et communautaire au Canada, Conseil RH pour le secteur communautaire, 2009



3

REVENUS DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Comme toute unité économique, à but lucratif ou non, les membres du secteur de la bienfaisance ont besoin de revenus pour financer leurs activités opérationnelles, assurer leur pérennité financière et faire des investissements pour augmenter leur productivité. Cependant, contrairement aux entreprises à but lucratif, les organismes de bienfaisance sont aux prises avec un clivage quasi complet entre leurs sources de revenus et leurs clients. Dans le secteur privé, il revient au client de juger de la pertinence et de décider du succès ou de l'échec d'un produit ou d'un service. Les deux proverbes voulant que le client ait toujours raison et que l'argent dirige le monde y vont de pair. Dans le secteur de la bienfaisance, ce sont les bailleurs de fonds qui assurent les revenus aux organismes, tandis que les clients bénéficient, de façon passive, des décisions de financement des gouvernements et des donateurs.

3.1 Sources de financement de l'ensemble du secteur de la bienfaisance et du secteur de base

Le financement des organismes de bienfaisance et sans but lucratif provient de sources très variées. Leurs membres paient des cotisations, ils vendent certains biens et services, ils reçoivent de l'argent des gouvernements pour réaliser les projets commandés et mettre en œuvre des décisions jugées prioritaires et ils reçoivent des dons d'individus et d'entreprises.

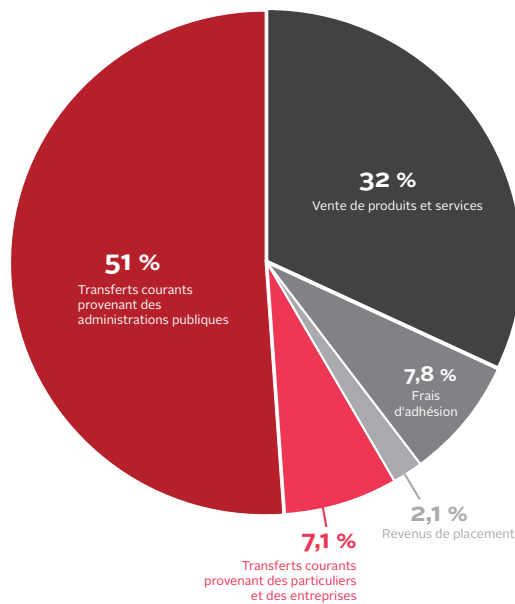
Pour l'ensemble du secteur de la bienfaisance, les transferts gouvernementaux demeurent la source de financement la plus importante. Ce constat reflète le rôle des universités et des hôpitaux d'atteindre des objectifs gouvernementaux en matière d'éducation et de santé.

FIGURE 13

Sources de revenus de
l'ensemble du secteur de
la bienfaisance, 2008

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableau
388-0001



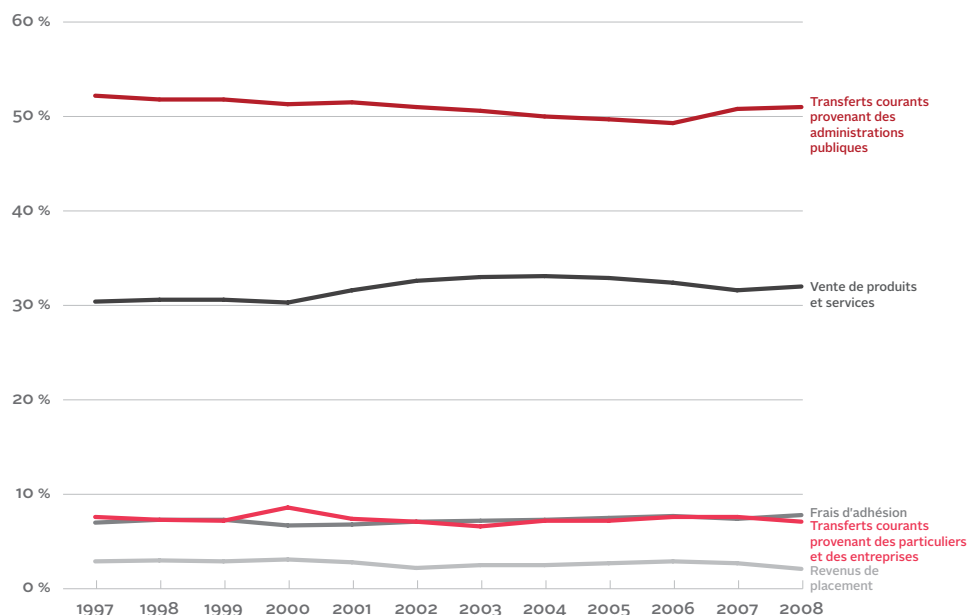
La décomposition des sources de revenus démontre une grande stabilité au fil du temps. Cependant, on observe une légère baisse des contributions gouvernementales ainsi que des revenus de placement (conséquence de la récession de 2008). De plus, la part des dons d'individus est modeste.

FIGURE 14

Sources de revenus
de l'ensemble du secteur
de la bienfaisance,
1997-2008

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableau
388-0001



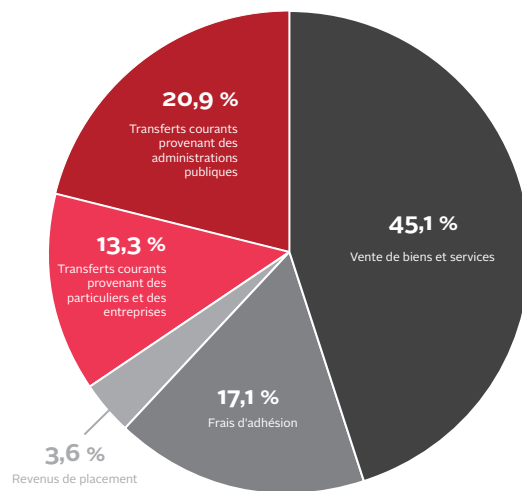
Le secteur de la bienfaisance de base dépend beaucoup plus de ses membres et de ses donateurs. Les transferts gouvernemen-

FIGURE 15

Sources de revenus du
secteur de la bienfaisance
de base, 2008

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableau
388-0001



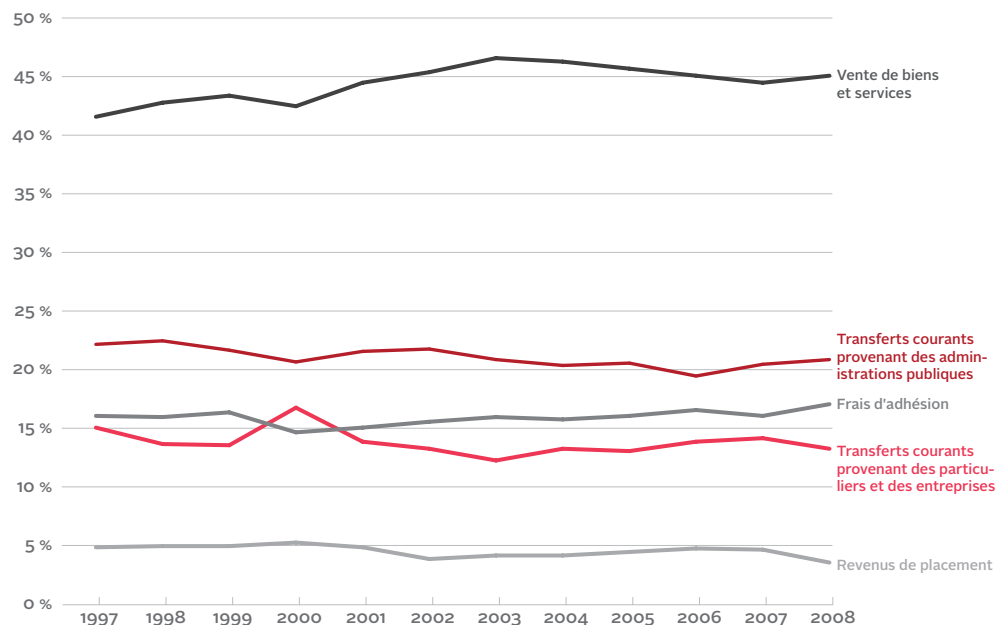
taux y sont moins dominants quoique toujours importants. Au fil du temps, on observe que la diminution du rôle du gouvernement est plus marquante dans le secteur de base, tout comme la baisse des revenus de placement et des dons d'individus.

FIGURE 16

Sources de revenus du
secteur de la bienfaisance
de base, 1997–2008

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableau
388-0001



3.2 Dons

Les dons représentent 13 % des revenus des organismes de bienfaisance du secteur de base et des organismes sans but lucratif, mais leur importance dépasse de loin leur valeur financière.²¹

²¹ Statistique Canada, CANSIM, tableau 388-0001.

*Les dons ne comptent peut-être que pour 11 % des recettes des organismes de bienfaisance, mais leur valeur réside dans le fait qu'ils ne sont (souvent) liés à aucune condition, contrairement aux fonds fournis par les gouvernements, les fondations et les entreprises. Ils couvrent donc une bonne partie des coûts de fonctionnement des organismes dans le secteur.*²²

²² Broadhead, op.cit.

Les dons reçus par les organismes de bienfaisance proviennent des entreprises, mais surtout des particuliers. Le présent chapitre traite des dons des particuliers. Généralement, l'évolution des dons faits par les Canadiens a toujours suivi celle du PIB, avec une part constante de presque 0,5 %. Toutefois, depuis 2009, cette part a chuté de façon considérable à 0,439 %. Cette baisse représente une partie importante de ce que les Canadiens donnent chaque année. On pourrait attribuer cette

FIGURE 17

Part des dons au PIB,
1997-2012
(moins dons utilisés
comme abris fiscaux)

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableaux
111-0002 et 380-0064;
Agence du revenu
du Canada, Direction
des organismes de
bienfaisance



baisse à la récession et à l'incertitude économique qui a débuté en 2007/2008. Or, au Canada, la "grande récession" s'est avérée plutôt faible alors que le PIB a continué à croître lentement pendant cette période. Par conséquent, c'est davantage le comportement des donateurs qu'il faut examiner.

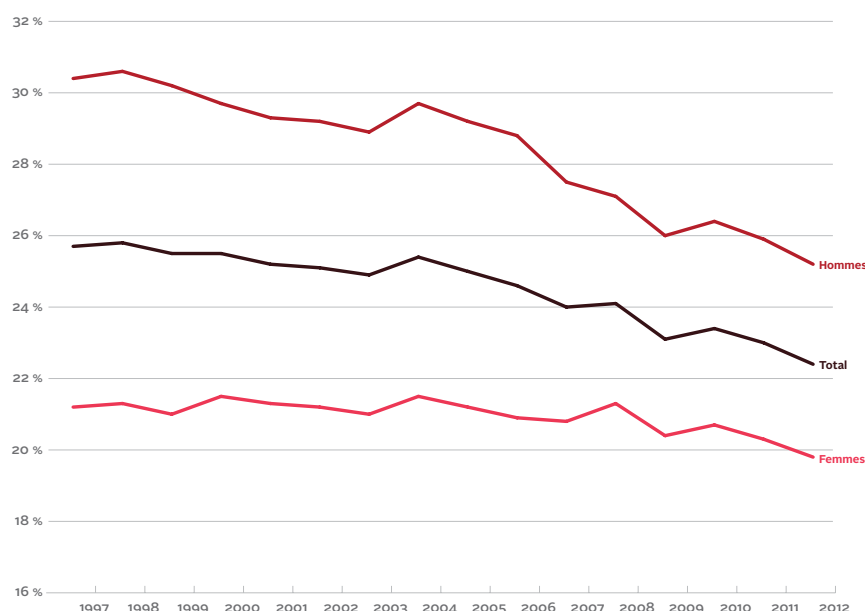
Plus inquiétant encore, le pourcentage de contribuables qui inscrivent des dons de bienfaisance à leur déclaration de revenus est également à la baisse, de 25,7 % en 1997 à 22,38 % en 2012. Le recul est plus prononcé chez les hommes que chez les femmes, mais dans les deux groupes, le nombre de personnes qui déclarent des dons au fisc a diminué.

FIGURE 18

Pourcentage des contribuables ayant déclaré des dons, 1997-2012

Source

Statistique Canada, CANSIM, tableau 111-0002



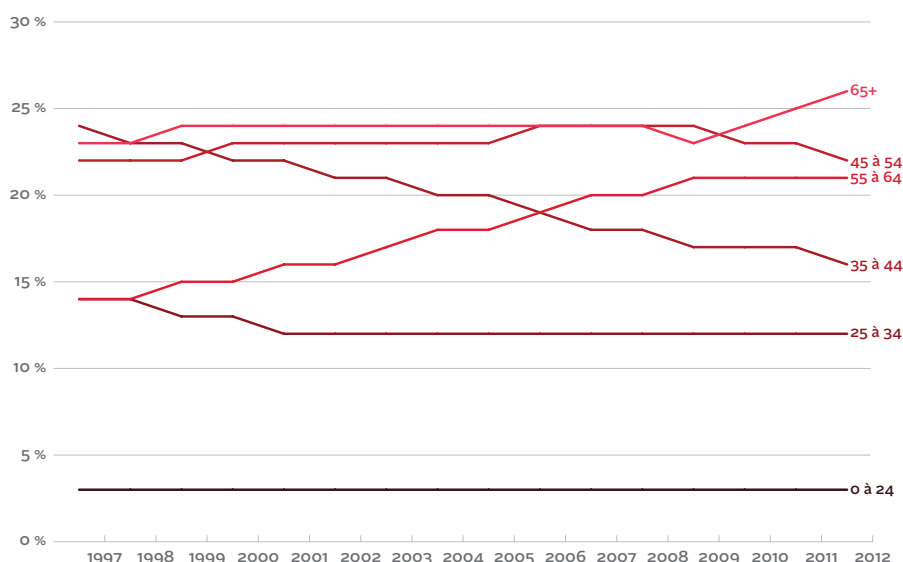
Le groupe de donateurs les plus généreux vieillit. Ainsi, entre 1997 et 2012, la part des donateurs âgés de 55 à 64 ans a augmenté de 7 % en passant de 14 % à 21 % de l'ensemble des donateurs. Pour sa part, la proportion des donateurs âgés de 65 ans et plus ans a augmenté de 3 % en passant de 23 % à 26 %. Cette augmentation s'est produite aux dépens de jeunes donateurs, parmi lesquels le groupe des 35 à 44 ans a perdu 8 % et celui des 25 à 34 ans, 2 % de leur part.

FIGURE 19

Pourcentage des donateurs par groupe d'âge, 1997-2012

Source

Statistique Canada, CANSIM, tableau 111-0002



Ces tendances démontrent que les organismes de bienfaisance ne réussissent pas à attirer suffisamment les jeunes donateurs qui entrent sur le marché du travail. Les explications possibles sont nombreuses. Les institutions religieuses jouent un rôle prépondérant dans le secteur de la bienfaisance et la charité y occupe une place importante. Toutefois, les Canadiens adhèrent de moins en moins aux religions. Aussi, les jeunes professionnels sont-ils plus critiques à l'égard des organismes de bienfaisance et déplorent leur manque d'innovation. Si les organismes ne se renouvèlent pas, les gens auront la perception d'organisations démodées et inefficaces, ce qui les rendrait moins disposés à donner. Enfin, il est également possible que le traitement fiscal des dons soit perçu comme insuffisant par les donateurs potentiels.

3.3 Financement public

Quelles que soient les difficultés entourant les dons des particuliers, le financement des organismes de bienfaisance continue à provenir majoritairement des instances gouvernementales, sous forme de transferts et de remboursements en échange de la prestation de certains services. Ainsi, 15 % des fonds alloués au secteur de la bienfaisance dans son ensemble proviennent

des gouvernements provinciaux et territoriaux, 5,5 %, du gouvernement fédéral et 0,8 % des administrations municipales.²³

²³ Statistique Canada, CANSIM, tableau 388-0001.

Sur le plan financier, le gouvernement fédéral se voit accorder une moindre importance que ses équivalents provinciaux, une situation qui reflète bien le rôle prédominant des provinces dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Cependant, il ne faut pas sous-estimer le mandat du gouvernement fédéral. C'est lui qui décide du traitement fiscal des dons par le biais de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et c'est également lui qui est responsable des politiques économiques nationales qui influencent la croissance du PIB et du marché d'emploi et, par conséquent, la capacité des gens à donner. De plus, il finance des programmes de transfert colossaux comme l'assurance-emploi, la sécurité de la vieillesse et des pensions. La générosité de ces immenses programmes sociaux influence grandement le rôle que les organismes de bienfaisance doivent jouer pour répondre aux besoins de la société.

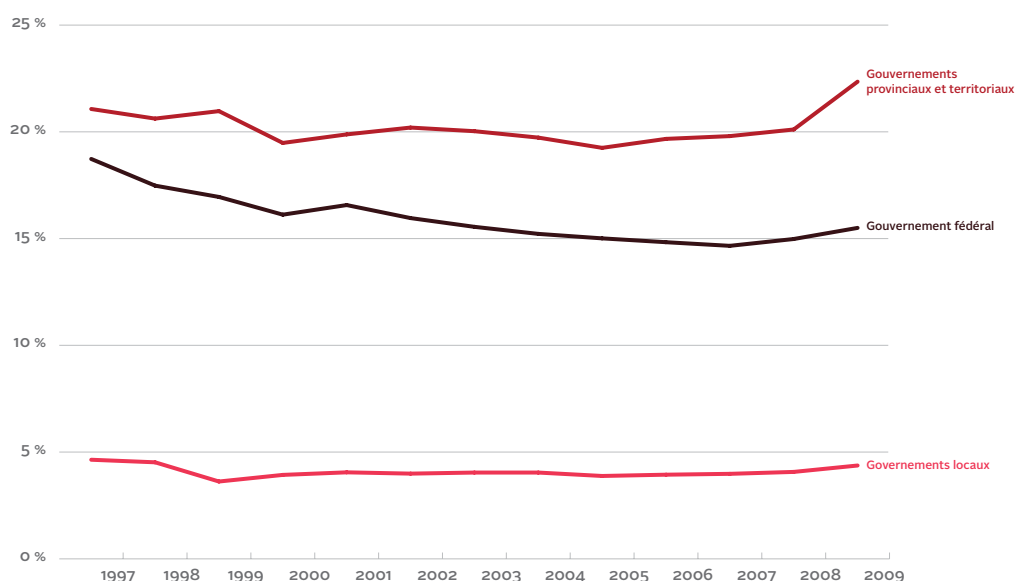
En matière économique, la part du gâteau du gouvernement rétrécit de plus en plus. Cette évolution s'explique entre autres par l'objectif du gouvernement actuel de limiter son rôle dans la vie des Canadiens. Elle s'inscrit aussi dans une tendance observée depuis plusieurs années, voire décennies, alors que des gouvernements de partout sur la planète doivent composer avec des difficultés budgétaires. Ainsi, la taille du gouvernement fédéral n'a cessé de diminuer depuis 1997, quelle que soit sa couleur, parce que ses dirigeants ont tous dû faire face à d'importants défis fiscaux et veiller au contrôle du déficit. Dans l'ensemble, la part des dépenses gouvernementales au PIB a diminué de plus de 3 % entre 1997 et 2009. Seule l'année 2010 y a fait exception, pendant laquelle des investissements effectués en réponse au risque de récession ont brièvement fait grimper les dépenses publiques.

FIGURE 20

Part des dépenses
gouvernementales
au PIB, 1997-2009

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableaux
385-0001 et 380-0064



En réponse à la réduction des dépenses par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et municipaux pourraient prendre le flambeau pour remplir le vide laissé et augmenter leurs dépenses. Toutefois, ce n'est généralement pas ce qui est arrivé au cours des dernières années. La part des dépenses provinciales et municipales au PIB est demeurée relativement stable considérant la pression budgétaire qui pèse aussi lourdement sur ces deux ordres de gouvernement.

Par ailleurs, on ne peut faire abstraction de la composition des dépenses : la diminution des dépenses du gouvernement fédéral a-t-elle engendré une diminution relative des dépenses consacrées aux programmes sociaux? La réponse à cette question semble négative, puisque le gouvernement a choisi de maintenir la part des transferts aux particuliers dans les dépenses publiques. Toutefois, la réduction de l'ensemble des dépenses par rapport au PIB signifie que l'ensemble des dépenses fédérales pour les programmes sociaux diminue également.

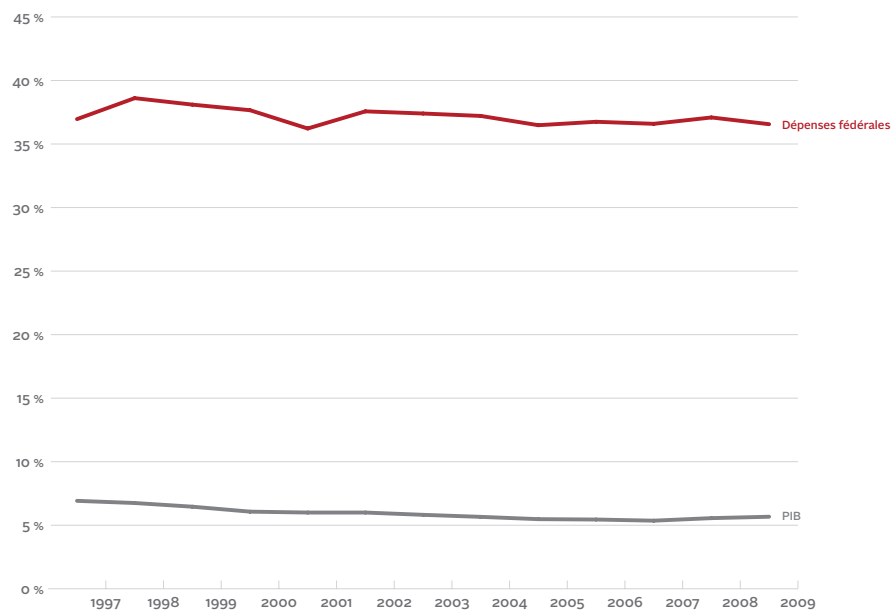
L'image du Canada dépeinte par ces observations est différente de celle que nous avons connue dans le passé. On y découvre

FIGURE 21

Part des dépenses
fédérales allouées aux
programmes sociaux du
PIB et de l'ensemble des
dépenses fédérales

Source

Statistique Canada,
CANSIM, tableaux
380-0064 et 385-0001



un pays où le gouvernement fera moins et les organismes de bienfaisance se verront contraints de faire davantage. Rien n'indique que cette tendance sera renversée bientôt. Le gouvernement conservateur actuel a annoncé des baisses d'impôt à court terme, ce qui réduira davantage les dépenses publiques et compliquera la tâche de futurs parlements qui voudraient faire augmenter les dépenses et intensifier le rôle du gouvernement.

3.4 Frais d'adhésion et vente de biens et de services

Bien que la solidité du secteur de la bienfaisance canadien s'appuie sur des données factuelles et confirme sa place bien ancrée dans notre société, de plus en plus d'organismes s'inquiètent pour leur pérennité. Ces inquiétudes sont alimentées par l'incertitude entourant leurs revenus et la demande grandissante pour leurs services, dû aux changements démographiques et intensifié par la plus récente récession.²⁴ [traduction]

Le secteur de la bienfaisance a connu une croissance fulgurante au cours des dernières décennies, supérieure à celle de

²⁴ Strengthening the Third Pillar of the Canadian Union: An Intergovernmental Agenda for Canada's Charities and Non-Profits, Elizabeth Mulholland, Matthew Mendelsohn et Negin Shamshir, Mowat Centre for Policy Innovation, 2011.

l'ensemble de l'économie et celle de l'industrie des services. Or, cette croissance et les emplois qu'elle a permis de créer ne peuvent être maintenus qu'avec suffisamment de revenus. Les organismes de bienfaisance dépendent de trois piliers de revenus, soient le financement public, la philanthropie et les revenus gagnés. De ces trois, la philanthropie sous forme de dons des particuliers et le financement public sont menacés par des changements fondamentaux qui affectent notre démographie et notre culture et par la pression budgétaire subie par les gouvernements partout au monde. Les activités à revenus gagnés évoluent bien, et leur part des revenus des organismes de bienfaisance a augmenté au cours des dernières années. Cependant, il est moins que certain que ces revenus puissent remplir le vide de plus en plus important laissé par la réduction des dépenses publiques consacrées aux programmes sociaux. Ce doute est d'autant plus justifié dans le cas du Canada où des contraintes législatives et réglementaires limitent les possibilités des organismes de bienfaisance de faire croître leurs revenus gagnés.

4

RÉPERCUSSIONS POLITIQUES

La démarche proposée dans le présent document est avant tout descriptive. Néanmoins, la révision de la structure du secteur de la bienfaisance et de ses contributions à l'économie canadienne permet de faire la lumière sur certaines répercussions politiques. Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif canadiens forment un secteur important et en pleine expansion de notre économie. Ils créent des emplois et de la croissance et offrent des services précieux qui sont de plus en plus demandés. En ce sens, l'économie canadienne vit des changements et développements similaires à ceux observés dans d'autres économies industrielles avancées. La croissance du secteur de la bienfaisance démontre que le Canada est bien préparé à réussir dans l'économie mondiale du XXI^e siècle, mais afin de poursuivre dans cette voie, certains aspects ne peuvent être négligés.

Dans un premier temps, il faut comprendre que les éléments de gestion globale de l'économie (cadre fiscal, politique monétaire, politique industrielle) doivent davantage tenir compte des besoins du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif, tout comme des besoins des secteurs économiques dits « traditionnels ». Bien sûr, à leur tour, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif doivent prendre conscience de leur rôle et de la nature économique de leurs activités et intervenir auprès des gouvernements au sujet des politiques économiques comme ils le font pour des enjeux de politiques sociale ou environnementale, par exemple.

Ensuite, dans une perspective de création d'emplois, de croissance et de prise de valeur, la gamme complète de programmes

de soutien offerts aux petites entreprises doit être étendue au secteur de la bienfaisance. Notre économie bénéficierait de cette ouverture sur le plan de l'emploi, de la croissance, de la productivité et de la capacité d'innovation.

En troisième lieu, si les organismes de bienfaisance veulent contribuer de façon continue à la création d'emplois et à la croissance économique, ils devront travailler en partenariat avec le gouvernement pour explorer de nouvelles façons de faire augmenter leur financement dans deux domaines clés, soit les contributions des particuliers (en améliorant le traitement fiscal des dons) et les revenus gagnés de leurs propres activités pour les réinvestir à des fins caritatives. À ce chapitre, il serait nécessaire de faire tomber des barrières réglementaires et celles liées à l'impôt sur le revenu pour permettre aux organismes de faire croître leurs revenus gagnés et d'explorer davantage les possibilités de finance et d'investissement sociaux.

Enfin, l'importance et la croissance rapide du secteur justifient et requièrent une meilleure collecte et analyse des données par les instances gouvernementales, comparables à ce qui est fait pour le secteur des petites entreprises et le soutien qui lui est offert.

LES AUTEURS

BRIAN EMMETT

Économiste en chef pour le secteur des OSBL

En 2013, Brian Emmett s'est joint à Imagine Canada dans le rôle unique d'économiste en chef du secteur des OSBL. À ce titre, Brian est mandaté d'évaluer les résultats et l'influence du secteur et d'amener les enjeux économiques qui touchent les organismes de bienfaisance et sans but lucratif à l'avant-plan et de les porter à l'attention des décideurs politiques.

imaginecanada.ca/fr/economiste-en-chef

La création du poste de l'économiste en chef pour le secteur des OSBL a été rendue possible grâce au financement versé par la Muttart Foundation, la Fondation Trillium de l'Ontario — une agence du gouvernement de l'Ontario, la Vancouver Foundation, un donateur anonyme et la Fondation PricewaterhouseCoopers Canada.

GEOFFREY EMMETT

Assistant de recherche

Geoffrey Emmett détient un diplôme d'études secondaires avec distinction de la Carleton High School à Ottawa où il s'est démarqué comme capitaine des équipes de basketball et de rugby et a reçu le prix de l'athlète masculin de l'année. Il étudie actuellement en gestion de l'ingénierie à l'Université de Waterloo. Entre autres, il a travaillé dans le domaine de la logistique pour le compte de Magna International.